MAROC

Est-il pertinent d'accorder des bourses aux MRE ?

Les plus démunis parmi les citoyens canadiens ainsi que les immigrants reçus ont droit à une aide financière (prêts et bourses) calculée en fonction de tous leurs revenus, y compris des bourses étrangères.

L'initiative marocaine de venir en aide à ses ressortissants ayant le statut d'étudiant est à saluer bas. Mais est-elle pertinente, dans sa forme actuelle ? Quand on sait que presque toute cette aide ne servira en fin de compte qu'à alléger les charges en éducation de la province de résidence de l'étudiant; Puisqu'elle va être défalquée de l'aide accordée par cette Province !

Déjà d'autres ressortissants paient des taxes afin que leurs concitoyens (toutes origines confondues) puissent étudier, se soigner et bénéficier de services à la hauteur de la richesse du pays d'accueil. Faut-il alors que les pays d'origine soient taxés à leur tour ?

Le geste marocain pourrait s'expliquer par cette volonté de maintenir les liens solides de la mère patrie avec ses enfants, leur montrer son affection et rêver qu'une fois l'enfant devenu plein de ressources, il n'oubliera pas son sacrifice !

Pari très risqué ! Et le Maroc risque de perdre dans cette opération le Beur et l'argent du beurre !

Il serait, à notre humble avis, plus judicieux de miser sur les étudiants méritants du Maroc et de les envoyer étudier au Canada.

Plus judicieux encore, serait d'encourager des étudiants canadiens d'origine marocaine, des cycles supérieurs, de faire leurs thèses et mémoires sur des problématiques purement marocaines. Là, l'aide financière marocaine servira directement l'étudiant à retourner sur place, faire sa recherche, collecter des données et confronter son savoir avec ses paires de son pays d'origine.

Dans ce cas de figure la Maroc a beaucoup à gagner. Et même si l'étudiant ne reste pas au pays, au moins sa recherche restera et, qui sait, va inciter le pays d'accueil à initier un partenariat ciblé et bénéfique pour les deux pays.

A. El Fouladi.